

St Gildas de Rhuys

AUTOMNE 2017

bulletin municipal d'informations



Etat civil

La municipalité adresse ses félicitations aux parents de :

Victor, Paul, Louis, Joseph BOUTIÉ CAALS
Né le 2/11/2017
6 rue du Pargo

Ses vœux de bonheur à :

Fabien MANTEL et Laetitia LECROART
Mariés le 13/07/2017
4 Clos de l'Etang

Ludovic GYSELINCK et Séverine LEPINE
Mariés le 29/07/2017
5 rue du Moulin - Kerfago

Ronan LE RUE et Caroline BÉNARD
Mariés le 4/08/2017
23 route de Coat er Scouffe

Jacques PINSON et Frédérique GAUCHER
Mariés le 8/08/2017
11 rue des Marins

Christian BUFFET et Mathilde BRIGNON
Mariés le 18/08/2017
15 rue des Marins

Pierre THEVENET et Stéphanie MARCHAND
Mariés le 1/09/2017
67 rue de Guernevé - La Villeneuve

Philippe NEVEU et Marie-Line LAINET
Mariés le 2/09/2017
5 Résidence Poul Mare – Kernolivès

Kévin TOUDIC et Isabelle HACHÉ
Mariés le 7/10/2017
34 route du Croisio

Ses sincères condoléances aux familles de :

Jean BOSCHER, 84 ans
Décédé le 13/07/2017
25 route de Sarzeau

Xavier CORBIN, 54 ans
Décédé le 20/07/2017
23 rue Pierre Mesmer

Nicole D'HEILLY, 76 ans
Décédée le 21/07/2017
17 rue Douar Santez

Raymond DUHIL, 88 ans
Décédé le 8/08/2017
26 rue des Iliens

Elena RESMINI, 56 ans
Décédée le 12/08/2017
38 rue des Marins

Joël CARADEC, 80 ans
Décédé le 26/08/2017
7 route de Goahssiny

Martine PARENT, veuve GONSE, 88 ans
Décédée le 3/10/2017
18 rue du Recteur Le Duin

Le mot du Maire

L'attractivité de notre commune n'est plus à remettre en cause depuis de nombreuses années. En 1921 Saint Gildas de Rhuys était déclarée station de tourisme. Depuis 2012 la réforme du classement distingue désormais deux catégories : les communes touristiques et les stations classées de tourisme avec une demande de renouvellement tous les 5 ans.



Les démarches pour obtenir ces deux classements sont actuellement en cours. Les dossiers à monter ne sont pas simples mais avec confiance nous travaillons pour qu'ils aboutissent.

Une commune connue et reconnue engendre un attrait pour venir y vivre, c'est ce que l'on constate depuis nombreuses années.

Voici en quelques chiffres, le nombre de permis de construire de maisons individuelles : de 2005 à 2008 : 160, de 2009 à 2012 : 138, de 2013 à 2016 : 127

Pour les quatre années à venir le chiffre sera peut-être supérieur aux dernières années. Il ne faut pas oublier que lors de l'élaboration du PLU et pendant son recours de nombreux projets étaient restés dans les cartons. Le nombre de résidences principales augmente et l'on ne peut que s'en réjouir.

Le tourisme, les parcs résidentiels des maisons secondaires et principales représentent à ce jour 80 % de notre économie.

Nos commerces ne ferment plus, de nouveaux s'ouvrent ou sont repris. C'est certainement un signe de bonne santé de l'économie locale.

L'arrivée de nouveaux résidents ne doit pas être vécue comme une contrainte, nous devons être vigilants sur l'urbanisation. Avec mon équipe nous nous appliquons dans ce sens, que ce soit pour l'environnement ou l'agriculture. L'aménagement foncier lancé cette année va y contribuer.

L'opposition "Saint Gildas Avenir" s'inquiète que la Maison de l'Enfance soit complète et que l'école soit trop petite. Il y a trois ans ils s'inquiétaient dans le sens inverse. Je les rassure : les enfants à la crèche et au Jardin d'Enfants ne font que passer. Concernant l'école, à ce jour trois classes qu'il faudra veiller à maintenir.

Concernant Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, le projet de territoire se précise et nous y sommes attentifs. De nombreuses compétences sont de son ressort, en particulier les zones d'activités, le déploiement de la fibre optique, l'enlèvement des gros apports d'algues et les déchets.

Nous ne sommes pas dans la gouvernance et avec un seul élu ce n'est pas simple, mais on constate que le Président et les vices-présidents sont à notre écoute, et comme je l'ai déjà dit, nous nous ferons entendre dans l'intérêt général de notre commune, de la Presqu'île de Rhuys.

Je vous souhaite de passer un très bon hiver et de très bonnes fêtes de fin d'année entourés de vos proches.

Sommaire :

- Etat civil	2
- Le mot du Maire	3
Vie de la commune :	
- Conseils municipaux	4
- Les commissions	6
- Manifestations	12
- Rétrospective	16
- La parole aux élus minoritaires	20
- Informations diverses	21

Votre Maire, Alain LAYEC

[3]

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2017

1- Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 20 avril 2017

2- Élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Elus délégués : M. Alain LAYEC, Mme Jocelyne TEURNIER-LECLERC, M. Yves ROLLIN, Mme Annie LE ROCH, M. Alain OUVARD.

Elus suppléants : Mme Régine SIMON, M. Frédéric PINEL, Mme Elisabeth MESSANT-LE DERFF.

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2017

1- Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 30 juin 2017

2- Décisions prises par monsieur le maire sur délégation du conseil municipal depuis le 20 avril 2017

3- Installation de M, Michel Audra conseiller municipal en remplacement de Mme Laëtitia Chedeville, démissionnaire

L'article L 270 du code électoral, prévoit dans le cas de la démission d'un élu municipal de nommer le suivant de la liste « Bien vivre à Saint Gildas de Rhuy » à laquelle appartenait l'élu démissionnaire, en l'occurrence Monsieur Michel AUDRA. Ce dernier a accepté d'exercer le mandat de conseiller municipal.

La présente séance officialise en conséquence l'installation Monsieur Michel AUDRA en tant que conseiller municipal.

4- Election aux postes vacants des commissions

La démission de Mme Laëtitia CHEDEVILLE de son mandat de conseillère municipale entraîne la vacance de poste au sein des commissions suivantes :

- Affaires sociales, Education et Jeunesse,
- Admission à la Maison de l'Enfance.

Monsieur Michel AUDRA est élu à l'unanimité en tant que membre de ces deux commissions.

5- Constitution de la commission communale d'aménagement foncier

Deux désignations relèvent légalement de la municipalité :

- La désignation en plus du maire d'un conseiller municipal titulaire ainsi que celle deux conseillers suppléants (1 pour le maire et 1 pour le conseiller titulaire).

- L'élection de 5 personnes représentant les propriétaires de biens fonciers non bâtis au sein de la commission (3 titulaires et 2 suppléants).

Une publicité par voie d'affiche a été réalisée depuis le 31 mai 2017 invitant les candidats à se faire connaître.

6- Promesse d'achat de biens non bâtis avec la SAFER

Cet organisme, a préempté 32 hectares de terres agricoles dans le secteur du Net et se propose de rétrocéder ces biens fonciers aux personnes intéressées. Sur cette trentaine d'hectares, une dizaine d'hectares est non exploitée et une vingtaine exploitée par un même agriculteur.

Seule la Commune de SAINT GILDAS DE RHUYS s'est portée candidate pour l'acquisition de ces parcelles agricoles. Dans l'optique du maintien de l'activité agricole sur la Commune, il est donc demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer la promesse unilatérale d'achat de biens non bâtis afin d'acquérir les parcelles concernées auprès de la SAFER.

7- Approbation du compte rendu d'activités de l'établissement public foncier

Depuis 5 ans, l'Etablissement Public Foncier intervient pour le compte de la Commune dans un secteur agricole situé Route des Goahieu. Chaque année, l'EPF rend compte de son action en soumettant un compte rendu d'activité au Conseil Municipal.

8- Projet d'installation d'une activité agricole route des Goahieu : lancement de l'appel à candidatures

Concernant l'appel à candidatures, il est composé d'une notice explicative de la démarche, d'un formulaire à remplir par les candidats, des plans de localisation, du barème de notation des candidatures...

Les candidats devront retourner à la mairie un dossier complet. Le choix définitif du ou des candidat(s) retenu(s) sera soumis à délibération du conseil municipal.

La Commune s'est donnée comme objectif de retenir le(s) exploitants agricoles pour la fin de l'année 2017. Dans cette optique, l'appel à candidatures est lancé fin juillet jusqu'à fin septembre.

9- Demande de subvention au titre du programme départemental pour investissement sur la voirie communale et rurale (PDIC)

Les travaux de revêtements superficiels et de curage de fossés des voies communales et rurales situées hors agglomération peuvent faire l'objet de subventions variant de 20 à 40 % du montant hors taxe des travaux, selon un rapport nombre d'habitant/nombre de kilomètres de voies géré par le maître d'ouvrage.

Pour la commune de Saint-Gildas-de-Rhuys, le montant de la subvention susceptible d'être alloué peut atteindre 4 375 €.

10- Elargissement de voirie chemin des Courtils à Kersaux

Dans le cadre du permis de construire pour la construction d'une maison d'habitation chemin des Courtils, les sociétés CBC Investissement, Casaty et Les Alizés, propriétaires actuels du terrain, proposent de céder à la Commune les parcelles cadastrées F n°1136 et 1138 afin de procéder à un élargissement limité du chemin des Courtils.

11- Convention de gestion et d'entretien de zone d'activités transférée à Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération

Par délibération du 15 décembre 2016, le Conseil communal de Vannes Agglo a acté la définition et la liste des zones d'activités économiques (ZAE) transférées à Golfe du Morbihan – Vannes Agglomération (GMVA) à compter du 1^{er} janvier 2017.

Pour Saint-Gildas-de-Rhuys, la zone d'activités transférée correspond à celle située au Net.

La convention prévoit que la commune s'engage à prendre en charge financièrement, et sans compensation financière de l'agglomération, le coût global des prestations assurées relevant de la compétence de l'agglomération en matière de gestion et d'entretien des ZAE transférées.

L'ensemble des charges exécuté au titre de la présente convention sera intégré au calcul de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) relatif au transfert des ZAE.

12- Application du droit des sols : adoption d'une convention avec Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération

En décembre 2008, Vannes Agglo avait décidé de créer, au bénéfice des communes membres, un service mutualisé d'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols (permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, déclarations préalables, certificats d'urbanisme).

La convention porte sur l'ensemble de la procédure d'instruction des autorisations et actes, à compter du dépôt de la demande auprès de la commune jusqu'à la notification par le Maire de sa décision ainsi que, sous certaines conditions, le suivi et le contrôle des travaux.

13- Groupement de commandes pour la réalisation de diagnostics de performance énergétique

Dans le cadre de l'application de la réglementation, il est proposé de constituer un groupement de commandes par convention pour la réalisation des diagnostics de performance énergétique (DPE) des bâtiments publics, avec les communes qui le souhaitent, afin de réaliser des économies d'échelle.

GMVA, en tant que membre et coordonnateur du groupement de commandes, sera chargé de préparer le cahier des charges et d'organiser la consultation des entreprises jusqu'à la notification du marché.

14- Adhésion à la mission de conseil en énergie partagé de GMVA

La mission de conseil en énergie partagé (CEP) proposée par GMVA consiste à assurer le suivi et l'analyse des consommations de fluides, les diagnostics thermiques des bâtiments et d'accompagner les projets de construction neuve ou de rénovation sur l'aspect énergétique. Monsieur PINEL est nommé élu référent au CEP.

15- Adhésion au groupement de commande d'isolation des combles perdus de GMVA

Adhésion visant à diminuer les consommations et dépenses d'énergie dans les bâtiments.

16- Modification du tableau des effectifs

17- Recensement général de la population

La Direction régionale de l'INSEE a fait savoir que la commune doit réaliser en 2018 le recensement de sa population. Cette enquête se déroulera du 18 janvier au 17 février 2018.

18- Recouvrement de produits à l'occasion de l'organisation de festivités et animations communales : vote des tarifs

19- Exploitation du camping municipal du Kerver : renouvellement de la procédure de régie intéressée

Reconduction du principe de gestion du camping municipal du Kerver sous la forme d'une régie intéressée pour une durée de deux ans.

20- Questions diverses

Projet d'extension du bureau du port.
Mouvements de personnel.
Démarrage de la saison touristique.

Les procès-verbaux des conseils municipaux sont disponibles dans leur intégralité sur les panneaux d'affichage de la commune et accessibles sur le site internet :
<http://www.saint-gildas-de-rhuys.fr/sinformer/comptes-rendus-des-conseils-municipaux>

Personnel

Départ de Marie Tavenec

Début septembre, Marie a quitté notre commune pour un poste à la mairie de Saint Armel.

Entrée à la mairie en 2013, chacun a pu apprécier ses compétences dans les domaines de l'urbanisme, le PLU et le comité de pilotage pour l'aménagement du centre bourg. C'est avec bienveillance que nous lui souhaitons de réussir dans sa nouvelle mission.

Arrivée de Vincent Belleville

Agé de 41 ans, M. Belleville est notre nouveau directeur des services techniques. Il nous vient de Vannes où pendant 9 ans il était en charge de la gestion du domaine public (voirie, déplacement, manifestations, évènementiel). C'est un sportif qui pratique le kite-surf.



Médaille d'or pour Félicien Louer

Félicien Louer a débuté sa carrière en mai 1983 à Saint Gildas en tant qu'employé aux services techniques, notamment aux espaces verts. Il a reçu la médaille d'or après 35 ans de services à la commune. Cette carrière bien remplie, s'achèvera en juin 2018 en tant qu'agent de maîtrise pour une retraite bien méritée.

Espaces verts

Avis aux bricoleurs et aux bricoleuses, amoureux des oiseaux. La municipalité organise un concours de confection de nichoirs à oiseaux.

Ce concours est ouvert du 1^{er} novembre 2017 au 31 janvier 2018.

Merci de déposer vos nichoirs en mairie avec vos coordonnées. Le jury se réunira mi-février et les trois premiers gagnants recevront des bons d'achat.

NB : les nichoirs doivent être confectionnés en matériaux naturels et les orifices d'entrée et de sortie calibrés en fonction de la taille de l'oiseau à accueillir. L'idéal serait qu'ils soient nettoyables.

Après ces recommandations, à vos établis et bon courage !!!



Maison de l'Enfance...

Depuis septembre, la micro-crèche, toujours au complet, a accueilli 5 nouveaux bébés. Le Jardin d'Enfants compte 15 enfants en ce début d'année scolaire.

Un atelier lecture a été mis en place en partenariat avec la médiathèque de Saint Gildas de Rhuys. Une animatrice intervient une matinée par mois à la micro-crèche pour animer des temps de lecture avec les enfants.

Pour la semaine du goût en octobre, toute la Maison de l'Enfance a participé chacun à son niveau. Le travail a porté sur le pain et sa fabrication avec une visite à la boulangerie et sur la fabrication de gâteaux en collaboration avec la classe de MS/GS/CP de l'école.



Ecole

Malgré un effectif stable, l'école a dû se réorganiser. En effet, alors qu'elle compte 81 élèves encore cette année, l'école Saint Goustan n'a que 3 classes, 18 nouveaux élèves ont intégré l'école à la rentrée.

Nous avons débuté l'année par la traditionnelle opération de nettoyage des plages du Goh Velin. Outre le moyen de sensibiliser les élèves à la nécessité de respecter l'environnement, cette opération est aussi un temps d'intégration dans un cadre exceptionnel.

Durant la semaine du goût, en octobre, les élèves de maternelle sont allés cuisiner avec Antoine Chaumette, cuisinier de l'Abbaye. Les enfants ont entièrement réalisé un clafoutis à la poire. La recette en tête, ils se sont empressés

de l'apprendre dès le lendemain aux enfants du Jardin d'Enfants qu'ils rencontrent tous les mardis pour un temps de travail commun.

Par ailleurs, l'école va tenter de décrocher pour la 5ème année consécutive le label éco-école. Pour cela, ils abordent un nouveau thème, celui de la biodiversité. En effet, ils ont créé un hôtel à insectes, première étape d'un travail plus global sur le potager de l'école.

Les élèves de CM1-CM2 ont clôturé la première période de classe en participant à un grand Cross à Theix-Noyalac avec plusieurs centaines d'élèves de leur âge.

Après les vacances, les élèves se lanceront dans la préparation du spectacle de Noël.



T.A.P.

Les Temps d'Activités Périscolaires ont repris à la rentrée 2017. Les enfants ont pu bénéficier d'activités surtout de plein air en début d'année comme la voile, le BMX, le tennis...Après les vacances de la Toussaint, les activités sont en intérieur : philatélie, astronomie, théâtre



L'ADMR

L'association locale de l'ADMR a changé de président le 14 octobre dernier. Nous remercions vivement M. Le Borgne pour tout le travail accompli depuis 3 ans dont la reconstruction de l'antenne locale.

Nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle présidente, Mme Brigitte Rouxel.

La Semaine Bleue ...

A l'occasion de la Semaine Bleue, les 5 communes de l'ancienne CCPR ont organisé des animations, suivies d'un goûter :

- Conférence par une diététicienne à Le Tour du Parc,
- Projection d'un film « Sales gosses » à Arzon,
- Animation par un professeur du conservatoire à Sarzeau,
- Loto à Saint Armel,
- Théâtre à Saint Gildas : les Z'Artmateurs ont présenté la pièce « Magie et Technologie ».



Point sur les travaux de la Commune

ENFOUISSEMENT DES LIGNES

Un effacement dont le devis est de 157 801 € hors taxe est prévu pour le début de l'année 2018 à l'entrée du bourg, route de Sarzeau. Ce devis comprend l'effacement des réseaux ainsi que des infrastructures télécom et l'installation de l'éclairage public. Cette somme est financée à 50 % par Morbihan énergies et à 50 % par la commune. Le coût total s'élève donc à 315 600 € hors taxe.

Un devis va être demandé pour les réseaux restant en fil dénudé (route de la Baie d'Abraham et chemin des Gabelous).



Enfouissement des réseaux à La Villeneuve

ÉCLAIRAGE PUBLIC

La pose de cinq lanternes et deux candélabres sera effectuée ce dernier trimestre chemin du Doriol, rue du Bauzec, rue du Roh Vras, rue des Ajoncs, route de Kernolivès, et chemin du Menhir et route de Kergoff pour les deux candélabres.

EAUX PLUVIALES

Les travaux pour le réseau d'eaux pluviales a commencé sur le chemin du Verger (de la fontaine Saint-Trémeur en passant également route de Keraudren et chemin de Prat ar Mener pour rejoindre ce chemin).

Un remplacement du réseau est également prévu rue de Guernevé en direction du Camping du Goh Velin.

Coût de ces deux chantiers : environ 120 000 € (travaux budgétisés)

ASSAINISSEMENT

Des travaux de réhabilitation du réseau sont prévus chemin du Verger en même temps que la création des pluviales.

Les travaux vont également se faire pour réhabiliter tout le

secteur des rues de Guernevé ainsi que chemin des Vieilles Vignes. La route du Grand Mont est aussi concernée avec une dépose des anciens réseaux qui étaient amiantés.

Ces deux chantiers se dérouleront en automne-hiver 2017-2018, et leur coût sera pris en charge intégralement par le Syndicat Intercommunal d'Assainissement et d'Eau Potable de la Presqu'île de Rhuys : estimation 720 000 €

TRAVAUX DE VOIRIE

Quelques réfections vont être effectuées : un bicouche à l'entrée du chemin de Kerbole côté route de Kernolivès ; une amélioration du carrefour de l'entrée du chemin de Kerlégan route de Port aux Moines et un devis a été demandé pour la réfection des bas-côtés (route des Goahieu, l'entrée du Net, route du Cossay et route du Roh Vras).

Une étude a également été demandée au Cabinet LEGAVRE afin d'étudier la possibilité de sécuriser la route de la Baie d'Abraham ainsi que celle du Roh Vras.

La prochaine Commission Travaux définira les travaux 2018 à planifier.

PORT

La saison 2017 s'est achevée. Les emplacements ont affiché pratiquement complet pour cette saison.

Les recettes ont légèrement augmenté cette année.

Quelques travaux sont prévus : consolidation de la cale, quelques réfections en maçonnerie de la digue ainsi que les entretiens habituels.

CAMPING MUNICIPAL DU KERVER

Le bilan du camping municipal du Kerver est très positif pour la saison 2017 grâce à une météo très favorable en mai et juin qui a compensé la météo maussade du mois de septembre.

Après la réfection du bloc sanitaire en début d'année, des travaux de réfection de voirie sont prévus dans l'enceinte du camping en début d'année 2018 ainsi que l'amélioration des emplacements sur l'aire des camping-cars.

Les campeurs ont fait part de leur satisfaction de bénéficier d'un bloc sanitaire rénové améliorant leur confort.

Festivités

Une nouvelle fois, la saison estivale fut riche en animations en tout genre.

Les associations de Saint-Gildas de Rhuy s se sont distinguées par la qualité et la diversité du programme proposé :

- Les tournois de Tennis, de Tennis de table, de Volley Ball, de Golf, de Pétanque, de Football.
- Les initiations aux danses bretonnes, les prestations de danses country.
- Les randonnées sur nos sentiers ruraux, les marches aquatiques.
- Les expositions vente, les repas conviviaux.
- Les concerts à l'Abbatiale et les visites commentées.
- Les ateliers théâtre, les stages créativité.
- Les vide-greniers.

La commune ne fut pas en reste. En effet, après la semaine du Golfe et la fête de la musique au printemps, le marché bio du mercredi soir a été agrandi dans la rue des Vénètes (en dépit d'une météo maussade les concerts ont tous été

maintenus ...), la fête nationale du 14 juillet s'est déroulée joyeusement avec des animations sur la place Mgr Ropert ainsi qu'en bas de la rue du Général De Gaulle. Le feu d'artifice a été suivi par plus de 4000 personnes !

La fête celtique continue de prendre de l'ampleur, cette année 250 musiciens et danseurs ont défilé dans les rues du centre bourg pour la plus grande joie d'un public conquis. L'exposition sur les mariages bretons en marge de cette fête a rassemblé près de 800 visiteurs.

Et pour finir, « Ton bourg battant, bouge ton bourg » et son esprit Rock a concrétisé l'essai réalisé l'année passée. De nombreux visiteurs ont apprécié cette fête dédiée aux arts de la rue et aux spectacles vivants.

Un grand merci à tous celles et ceux qui de près ou de loin ont animé et ont fait vivre d'une manière festive notre village lors de cette saison.



La Fête Celtique

L'ouverture du « chemin des Vergers ».

Proposée lors de la réunion du groupe de travail sur les chemins communaux, cette réouverture du chemin « des Vergers » a été réalisée lors d'un chantier des « Brigades vertes ».

En effet, ces travailleurs en situation de réinsertion interviennent plusieurs semaines par an et travaillent entre autre à l'entretien des nombreux sentiers de la commune.

Cette remise en état de ce magnifique chemin permettra de contourner le hameau de Keraudren et ainsi de proposer une variante au circuit du « Boceno » tout en restant sur un sentier rural.



Le forum des associations



Le 9 septembre, toutes les associations gildasiennes étaient réunies ainsi que quelques associations de la Presqu'île.



En Novembre

DATE	ORGANISATEUR	EVENEMENT	LIEU
7 novembre	Club vermeil	Tournoi de Belote	Salle Kercaradec
11 novembre	Mairie	Commémoration de l'Armistice Vin d'honneur	Monument aux Morts
du 13 au 19 novembre	Les Poly'sons de Rhuys	Cabaret	Salle Kercaradec
18 novembre	Rhuys Accueil	Exposition Vente	Keruzen 2
24 novembre	Cercle Amical	Apéritif Dinatoire	Salle Kercaradec
25 novembre	Viens danser à Saint Gildas	Repas Dansant	Salle Kercaradec

En Décembre

DATE	ORGANISATEUR	EVENEMENT	LIEU
1 ^{er} décembre	Village d'artistes	Conférence "Gauguin" Marie CHIRON	Keruzen 1
2 et 3 décembre	Century 21	Marché de Noël	Salle Kercaradec
6 décembre	Les Filets Verts	Tournoi de ping pong	Salle Kercaradec
8 et 9 décembre	Mairie	Téléthon	Salle Kercaradec
13 décembre	Mairie	Arbre de Noël Enfants de Saint Gildas	Salle Kercaradec
16 décembre	CCAS	Repas des Anciens	Salle Kercaradec
17 décembre	Otaris	Baignade	Salle Kercaradec
22 décembre	Ecole Saint Goustan	Spectacle Arbre de Noël	Salle Kercaradec

En Janvier

DATE	ORGANISATEUR	EVENEMENT	LIEU
3 janvier à 18h30	Mairie	Voeux du Maire	Salle Kercaradec
12 au 14 janvier	Les Poly'sons de Rhuys	Théâtre	Salle Kercaradec
28 janvier	Paroisse	Pardon de Saint Gildas	Salle Kercaradec

En Février

DATE	ORGANISATEUR	EVENEMENT	LIEU
16 février	Village d'artistes	Conférence "Rubens" Isabelle LETIEMBRE	Salle Kercaradec
17 février	Bretagne Ukraine	Dîner Jazz	Salle Kercaradec

En Mars

DATE	ORGANISATEUR	EVENEMENT	LIEU
3 mars	ACCA	Repas des chasseurs	Salle Kercaradec
16 mars	Village d'Artistes	Conférence "Marie-Madeleine" Michèle DREVILLON	Salle Kercaradec
19 mars	Mairie	Commémoration du cessez le feu en Algérie - Vin d'honneur	Monument aux Morts
24 mars	Viens danser à Saint Gildas	Repas dansant	Salle Kercaradec

En Avril

DATE	ORGANISATEUR	EVENEMENT	LIEU
4 avril	Les Filets Verts	Tournoi de ping-pong	Salle Kercaradec
20 avril	Village d'artistes	Conférence "Le rhum"- Patrick MAHE	Salle Kercaradec
21 avril	Cercle Amical	Tournoi de Tarot	Salle Kercaradec

Economie

Notre commune a connu depuis cet été deux évènements touchant particulièrement son activité commerciale avec l'ouverture de "La Cave de Rhuys" et un changement de propriétaire à la boulangerie. Nous ne pouvons que nous réjouir de ces deux nouvelles installations dans la rue principale du bourg et nous souhaitons bienvenue à ces jeunes entrepreneurs.

La Cave de Rhuys

La Cave de Rhuys, ouverte courant août, est située 25 rue du Général de Gaulle (ancien emplacement de la Maison de la Presse).

Dans un cadre agréable avec son jardin arboré donnant accès sur la rue Laënnec, cet établissement propose un concept de cave et bar à vins. On peut y déguster des vins d'artisans finement choisis accompagnés de planches de fromages, de charcuteries italiennes, espagnoles, de foie gras, des huîtres du Golfe provenant de la pointe du Ruault. Côté douceurs, un choix de pâtisseries faites maison vient accompagner la carte des thés et des cafés. On peut également acheter à la Cave de Rhuys des produits d'épicerie fine tels que rillettes de poissons, terrines, tapenades, chips de blé noir (Krips)... L'éventail des vins est large ainsi que des champagnes, des spiritueux, des jus de fruits frais, du cidre et de la bière (la Paix Dieu, une bière belge). Dans la grande majorité, les vins proposés sont issus de la viticulture biologique, ce sont des vins naturels ou élevés en biodynamie. La cave en sous-sol est dédiée à l'affinage du vin et à la dégustation. Un premier espace permet de stocker et conserver les vins dans les meilleures conditions et la salle principale permet d'organiser des soirées dégustations thématiques, d'accueillir amateurs comme débutants, de recevoir des groupes et de partager ainsi de bons moments de convivialité.

Marie-Liesse Leipold, sa directrice, grande passionnée

de vin et attachée à la qualité des produits et du service, possède déjà une solide expérience en la matière. Elle a été responsable de plusieurs restaurants étoilés et a travaillé dans le commerce international au sein d'un Château Grand Cru Classé à Saint Emilion.

En hiver, les horaires d'ouverture sont : tous les jours de 9 h 30 à 14 h et de 16 h 30 à 23 h 30 ainsi que le dimanche matin. Fermeture dimanche soir et lundi.



Changement de propriétaire à la boulangerie

Depuis début octobre, notre boulangerie de la rue du général De Gaulle a changé de propriétaire. Lucie et Nicolas Belakow l'ont baptisée "Les gourmandises de Lélouandre". Ils souhaitent proposer des produits fabriqués avec des matières premières de proximité.

Ils ont déjà défini plusieurs lignes de produits maison comme les pâtes de fruits, les bonbons en guimauve, sans délaissé la pâtisserie et la boulangerie.

Pour la boulangerie, ils ont misé sur deux meuneries leur fournissant des farines spécifiques à la fabrication de leurs pains.

La pâtisserie est composée de fabrications originales, en gamme réduite mais assurant une fraîcheur quotidienne. Bien entendu, les produits traditionnels faits maison, le far et le kouing-aman, figurent en bonne place. Et pour accompagner pains et viennoiseries, nos boulangers ont complété leur offre avec des confitures produites localement.



Culture

La table d'orientation

Une nouvelle table d'orientation a été installée sur la Pointe du Rohu. Cette table, composée d'un plateau monolithique de lave comme celle de Port aux Moines, est l'œuvre de Patrick GIQUEL, artiste graphiste installé à Saint-Armel (atelier Pigment Rouge). Les textes sont bilingues français-breton.

Elle est la troisième table d'orientation mise en place à Saint-Gildas, la première étant celle de la Pointe du Grand Mont.



Jardin de Keruzen

L'espace Culturel « Jardin de Keruzen », pour sa 2^{ème} saison, a accueilli de nombreux artistes de toutes disciplines dans ses 3 entités : sa grande galerie K1, son atelier et sa scène en extérieur sous la voile dans le jardin.

La Grande Galerie K1, pour le lancement de la saison, a reçu en priorité les artistes Gildasiens ayant leurs ateliers sur la commune et étant disponibles à cette période. Les visiteurs purent découvrir ou revoir les œuvres de Rachel Beneat (photographe) Pascal Bertrand (bois flotté) Emmanuelle Brett (peintre) Carolyn Rogers (travail du verre) et Thierry Le Youdec (sculpteur) qui amena dans son sillage le sculpteur Serge Castillo d'origine ibérique. Puis se succédèrent des artistes peintres : Carmelo de la Pinta, Azais de Préville, des photographes : « les seize anges » 4 français et 4 américains dont l'un d'eux expose au MOMA à New York, le sculpteur Christine Caupin, un céramiste Gildasien Pierre-Emile Durand et ses Raku.

Organisé par l'association « les Amis d'Yvon » un hommage à l'écrivain Yvon Mauffret a été rendu par une exposition sur son œuvre et sur le travail de peinture de son épouse Jacotte

Dans l'Atelier nous avons pu croiser le graveur Thierry Tufigo, la pastelliste Géraldine Tasle-Guyon, les sculpteurs Bernard Rolland et son travail sur le bois et le bronze puis le Belge André Englebert et son travail onirique et truculent en terre, la peintre Marie Le Goff. Sous la voile, dans le jardin eu lieu pour la quatrième année le festival « Anixis » qui présentait des artistes internationaux : François Normag illusionniste, le trio Talmar flûtistes et guitaristes d'Amérique latine, des clowns déjantés Clovis & Patrick Le Dingue, et des concerts de musique : Agnés Le Blohic, piano, et Maylis, violoncelle – l'académie Paul Le Flem avec Ripoché violoncelle et sa pianiste, le groupe occitan Copa Comba qui nous initièrent aux danses catalanes au son du hautbois.

Durant cette saison estivale nous avons comptabilisé dans la Grande Galerie K1 plus de 5 000 visiteurs et nous avons eu la joie de retrouver lors des vernissages les élus des autres communes de GMVA.

Notre espace se veut didactique. Nos expositions se succèdent sans thème obligé. Elles ont pour ambition de favoriser la connaissance et de s'interroger sur la vision de l'autre,



Clovis
et
Patrick
Pernet



Jardin de Keruzen



Emmanuelle Brett et Pascal Bertrand



André Englebert - Azais de Préville - Pierre-Emile Durand



Anixis et les musiciens d'Amérique Latine



Carolyn Rogers travail du verre



Musiciens de Country



Rachel Bénéat et Serge Castillo



Pierre Bertrand - Harpiste



Académie Le Flem avec Aldo Ripoche



*Concert piano et violoncelle
d'Agnès le Blohic et Maylis Tremblay
12 juillet*



*Exposition Franco-Américaine
des photographes des "seize anges"*



Les artistes gildasiens



Marché bio
les mercredis soirs de Juillet et Août



Atelier carterie



FNACA
Voyage en Espagne



Initiation
aux danses bretonnes



Exposition
Mariages bretons



La troupe des Z'Armateurs sur la plage du Rohu
dans le cadre du forum des associations



Tournoi de Tennis de l'été



Fête Celtique

Vide bateau AUPM



Atelier d'Art Floral



Ton bourg battant, bouge ton bourg



Commémoration du 11 novembre
avec les jeunes du collège de Rhuys
dans leur démarche civique
de transmission des valeurs



**Betty Maillard, Dominique Diénis,
élus de Saint Gildas de Rhuys Avenir****Quand le bâtiment va... ?**

Notre commune s'engouffre dans un programme de constructions sans précédent.

La municipalité donne l'impulsion motivée prioritairement par le besoin d'accueillir des populations plus jeunes.

Ainsi, dans le bourg et à proximité du centre, ce sont environ 240 logements qui sortent de terre ou sont projetés ; commercialisés par des promoteurs ou des privés, en lotissements ou résidences ; dont plus d'un tiers dans le secteur aidé pour répondre aux exigences légales.

Ces chiffres ne tiennent pas compte des permis de construire accordés pour des projets individuels. Sont actuellement à l'étude 13 permis de construire, et 24 nouvelles constructions ont été autorisées depuis mi-juin.

La majorité municipale se contente de répondre : « Il y a de la demande... ». Or, si notre commune fait cet effort, les autres communes de la presqu'île, ainsi que toutes celles de la couronne vannetaise, se hérissent de grues et annoncent des programmes d'hyper-densification !

Mais **où sont les gisements de travail** qui permettront d'installer en priorité des jeunes à Saint Gildas ?

Quelles sont les nouvelles implantations d'entreprises prévues dans un délai rapide ?

Cet élan de construction ne profite-t-il d'ailleurs pas essentiellement à des entreprises extérieures à la presqu'île de Rhuys ?

D'ici 3 ans environ, et suivant les orientations des Programmes Locaux d'Habitation (PLH) successifs, visant à installer au moins 50 % de **nouveaux résidents permanents** sur l'ensemble des projets, la commune va accueillir 200 à 300 habitants dont, aussi, de nombreux seniors. L'augmentation

de la population générera des besoins d'infrastructures supplémentaires. Le dynamisme de Saint Gildas repose sur un tissu associatif important et actif. Or, de nombreux problèmes se posent déjà pour le partage des équipements publics disponibles.

Qu'en sera-t-il avec une population nouvelle, de nouveaux besoins ? Le Pôle Petite Enfance, à priori complet, ainsi que l'école, seront-ils suffisants ?

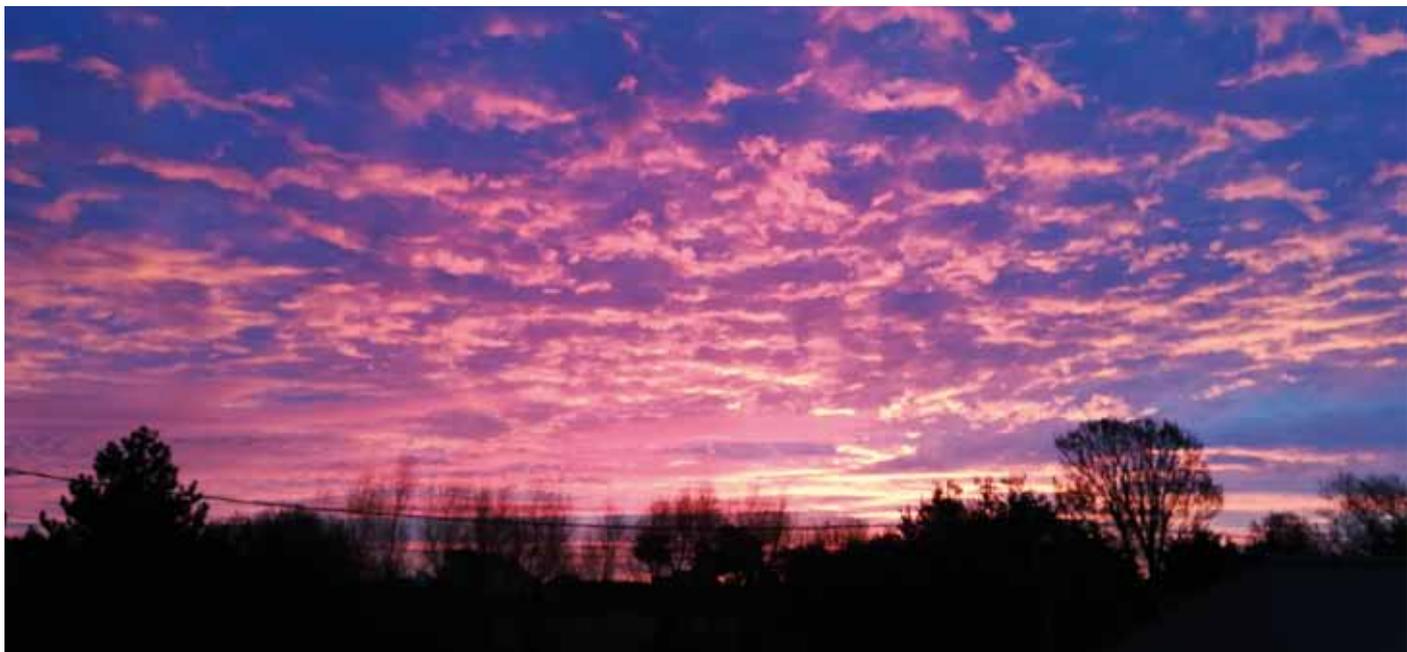
A ce jour, nous n'avons connaissance d'aucun projet officiel de lieux d'accueil nouveaux pour les réunions, les animations diverses, la pratique sportive etc. Or les délais de réflexion et de réalisation sont longs.

A la veille du démarrage du projet du Centre Bourg (73 logements), la municipalité serait avisée d'informer plus précisément nos concitoyens, l'objectif de mixité générationnelle recherché ne paraissant pas facile à atteindre.

Depuis 1921, Saint Gildas de Rhuys porte le titre de « Commune touristique ». Elle postule le label de « Station de tourisme ». Ce label s'obtient après validation de 50 critères : cadre, animation, patrimoine... Nous sommes tous d'accord sur la richesse de notre environnement aujourd'hui, mais nous sommes inquiets sur l'environnement de demain !

La majorité municipale ne s'exprime pas sur ces sujets, ne fournit pas d'informations sur ce qui est maintenant du court terme. Comment compte-t-elle accueillir les populations qu'elle souhaite installer ?

Betty Maillard et Dominique Diénis



QUELLES SONT LES SANCTIONS EN CAS DE MALTRAITANCE SUR UN ANIMAL ?

Il est interdit d'exercer des mauvais traitements envers les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité. Plusieurs sanctions pénales sont prévues en cas de mauvais traitements, d'abandon, de sévices graves et d'atteintes à la vie ou à l'intégrité de l'animal. Le propriétaire est tenu notamment d'alimenter et de soigner son animal.

OBLIGATIONS DU PROPRIETAIRE : il est interdit d'infliger des mauvais traitements envers tout type d'animal.

ALIMENTATION

Le propriétaire d'un animal de compagnie doit mettre à sa disposition :

- de la nourriture équilibrée et en quantité suffisante pour le maintenir en bonne santé,
- de l'eau fraîche renouvelée et protégée du gel dans un récipient maintenu propre..

SOINS :

En cas de blessure ou de maladie de son animal, le propriétaire doit lui assurer les soins nécessaires à son rétablissement.

ATTACHE

Un animal tenu attaché (chien de garde notamment) doit porter un collier et une chaîne proportionnés à sa taille et à sa force qui n'entrave pas ses mouvements.

- La chaîne doit assurer la sécurité pour les visiteurs. Elle doit coulisser sur un câble horizontal ou être fixée selon un dispositif empêchant l'enroulement ou l'immobilisation.
- La longueur minimale est de 2,5 m pour une chaîne coulissante ou de 3 m pour les autres dispositifs d'attache.

- Le collier de force ou étrangleur est interdit.

ABRI

Un animal de compagnie ne doit pas être enfermé dans un local sans aération, sans lumière, insuffisamment chauffé, et dans des conditions incompatibles avec ses nécessités physiologiques.

Un espace suffisant et un abri contre les intempéries doivent être prévus pour l'animal que ce soit sur un balcon ou dans un jardin.

TRANSPORT

Aucun animal ne doit être enfermé dans un coffre de voiture sans système d'aération.

Dans un véhicule à l'arrêt, il faut prévoir une aération suffisante et stationner à l'ombre.

SANCTIONS

Le propriétaire d'un animal qui ne respecte pas ses obligations est puni de 750 € d'amende.

Abandonner son animal ou exercer des sévices graves ou des actes de cruautés envers un animal est puni de 2 ans de prison et 30 000 € d'amende.

Blessier un animal ou entraîner sa mort involontairement : 450 € d'amende, Volontairement : 1500€ (3000€ si récidive)

Le juge peut prononcer, à titre complémentaire, l'interdiction définitive ou provisoire de détenir un animal.

En cas de condamnation du propriétaire ou si le propriétaire est inconnu, le tribunal peut décider de remettre l'animal à une association de protection animale qui en disposera librement.

PERSONNES A CONTACTER

En cas de maltraitance, il faut contacter les autorités (gendarmerie, commissariat de police, services de la préfecture...), Les services vétérinaires de la direction départementale, une association de protection animale.

le **P**ÉTIT BISTRO

Café - Brasserie - Goûter (fait Maison)

Ouvert tous les jours à partir de 9h.

Fermé le Jeudi

Tél: 02.97.45.13.13 @facebook: fb.me/leptitbistro56

03 rue du Général de Gaulle - 56730 St Gildas de Rhuy

entreprise

SINÉ

MAÇONNERIE - COUVERTURE
Agrandissement - Rénovation

Pierre - Terrasse - Vélux - Gouttière

Z.A de Kersaux - 56370 St-Gildas de Rhuys
Tél/Fax. 02 97 45 29 57 - entreprise.sine@hotmail.fr



PASTELLINE
Tapissier Décorateur

5 chemin des genêts
KERBIBOUL
56370 SARZEAU
Email : crequerf@orange.fr

Tél. 06 21 60 97 79

COMBUSTIBLES de RHUYS

FIoul - CHARBON

Z.A. de Kercoquen - SARZEAU - Tél. 02 97 41 33 42

Crouesty taxis

Véhicules haut de gamme de 1 à 8 passagers
au départ et en provenance de toute la

Presqu'île de Rhuys:

Aéroports - Gares - Excursions...

Transport médical assis agréé par les
différentes caisses d'assurance maladie:

Consultations - Rééducation
Hospitalisations (entrée/sortie)
CPEA - CMP - CMPP...
Radiothérapie - Chimiothérapie...



02 97 53 94 06

1 Domaine de la côte - 56730 ST-GILDAS DE RHUYS
crouestytaxis@orange.fr

* Commune de stationnement Arzon



METALLERIE
SERRURERIE

Didier QUINIO
30 ans d'expérience

Activités principales en SUR MESURE:

- Métallerie traditionnelle
- Menuiserie métallique
- Ferronnerie
- Escalier et garde corps
- Dépannage serrurerie
- Soudure acier et inox
- Mobilier métallique



Pour nous contacter:
Fixe : 02 97 53 85 05
Port : 06 03 51 77 73
Mail : metal.quinio@orange.fr
www.metallerie-serrurerie-quinio.com

N° 5 Largueven
56730 Saint Gildas de Rhuys

Electricité Générale
Neuf - Rénovation - Dépannage

Michel LE GALLIC
06 98 38 54 82

imp. du Chêne Vert - Kardouin - 56730 Saint Gildas de Rhuys

Artisan Tilly Yves Judith
Menuiserie 02 97 45 15 48
Ebénisterie menuisieretilly@orange.fr

Conseil, Etude et Réalisation :
Agencement, fabrication de tout ordre :
cuisine, bibliothèque, meuble ;
restauration et tout autre travail en
bois à la demande.

Siret 325 934 859 00050

Les Serres du Golfe

• Horticulture • Pépinières

Les artisans du végétal



56730 St Gildas de Rhuys - Tél. 02 97 45 10 62 - Fax 02 97 45 10 63



- Travaux Publics
- Canalisations
- Génie Civil

Z.A. de Kerollaire Nord - B.P 81 - 56370 SARZEAU

Tél. 02 97 41 94 56 - Fax. 02 97 48 09 45

MORIN PEINTURE

• Peinture • Ravalements • Revêtements sols & murs

81, Route du Roh Vras
Z.A. de Kersaux
56730 ST GILDAS de RHUYS

Tél. 02.97.45.24.18
morin.peinture56@orange.fr



AUTOVISION

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
AUTO CONTROLE DE RHUYS

Parc d'activités de Kerollaire - 2 Impasse de l'île aux oeufs
56370 SARZEAU

02 97 48 09 56

Colas Vannes

Au plus près de vos projets

- Dallage
- Pavage
- Bordures
- Enrobés noirs et de couleurs

COLAS VANNES
16 Rue Dutenos - Le Verger
ZI du Prat - BP 310
56008 VANNES Cedex
Tél : 02 97 54 21 60 Fax : 02 97 54 15 22
contact.vannes@colas-co.com



image - son
électroménager
multimédia
service après vente
installation antennes

gitem.fr
Achat en ligne 24h/24

Gitem

LE TEXIER

- Image & Son
- Électroménager
- Multimédia

la technologie facile

Kerollaire - 56370 SARZEAU

Tél. 02 97 41 36 63 - Mail : gitemsarzeau@free.fr

Adresses utiles

www.saint-gildas-de-rhuys.fr

Horaires de La Mairie

Lundi au Vendredi : 9 h à 12 h, 14 h à 17 h

Samedi : 10 h à 12 h

Service Urbanisme :

ouvert tous les jours du lundi au vendredi :

9h/ 12h - 14h/16h

SAUF le mardi après-midi, le vendredi après-midi et le samedi matin

Tél. 02 97 45 23 15

courriel : contact@saint-gildas-de-rhuys.fr

Bureau d'informations touristiques

Rue Saint Goustan - Tél. 02 97 53 69 69

Courriel : tourisme@rhuys.com

De novembre à mars :

ouvert de 9h à 12h du lundi au vendredi

(fermé l'après-midi)

Fermé le samedi et le dimanche

Horaires de la Déchèterie

Du 1^{er} novembre au 31 mars

Ouverte le lundi, le mardi, le jeudi et le samedi

de 9h30 à 12h et de 15h à 17h

Fermée le mercredi, le vendredi et le dimanche

Fermeture 10 minutes avant l'heure indiquée

Golfe du Morbihan

Vannes agglomération

Parc d'Innovation Bretagne Sud II -

30 rue Alfred Kastler - CS 70206

56006 Vannes cedex

Tél. 02 97 68 14 24 - courrier@gmvagglo.bzh

Espace culturel L'Hermine

Rue Père JM Coudrain - 56370 Sarzeau

Tél. 02 97 48 29 40

Trésor Public

Rue Paul Helleu - 56370 Sarzeau

Tél. 02 97 41 81 12

Espace Emploi de Rhuys

Zone d'activités de Kerollaire Nord - 56370 Sarzeau

. Espace Emplois - Tél. 02 97 41 33 06

. Néo Emplois - groupe Néo 56

Tél. 02 97 48 01 68 - contact@neoemplois56.org

. Proxim'Services - ASP Rhuys Muzillac

Tél. 02 97 48 27 62 - proximrhuysmuzillac@orange.fr

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)

Place Keruzen - Tél. 02 97 63 96 68 -

stgildas@admr56.com

Permanences : - lundi et jeudi de 15h à 17h

- mardi et vendredi de 9h à 11h30

(Contacter l'ADMR à Vannes au 02 97 47 59 64

les autres jours)

• Poste 36 31

lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30

jeudi de 9h à 12h et de 14h30 à 16h30

Fermé le samedi et le dimanche - Rue Saint-Goustan

• Samu 15

• Gendarmerie (Sarzeau) 17

• Pompiers 18

• Numéro d'urgence pour les secours en mer. 196

(gratuit depuis un poste fixe ou un portable, 7j/7, 24h/24)

• Poste de secours 02 97 45 21 34

Plage du Goh-Velin (en été)

• Bureau du port (du 15 avril au 15 octobre) ... 02 97 45 24 20

• Résidence ARMOR pour personnes âgées

Rue Laënnec 02 97 45 16 07

• Compagnie des Transports Golfe du Morbihan Vannes agglomération - Kicéo ligne 24

www.kiceo.fr 02 97 01 22 10

• Gare S.N.C.F Vannes 36 35

• Infirmières

Cabinet infirmier :

Mmes Karine Berthe, Catherine Le Moal

Frédérique Relland, Nadine Froger 02 97 45 15 62

3, rue Saint-Goustan

• Médecins (uniquement sur rendez-vous sauf urgences.)

Docteur Pierre-Yves Tréguer 02 97 45 26 70

19, chemin J.B. Le Bot

Médecin de garde plate-forme téléphonique 02 97 68 42 42

• Pharmacie 02 97 45 29 41

Mme Dominique Kerbellec - rue Saint Goustan

Numéro d'appel pour la pharmacie de garde 32 37

• Masseurs-kinésithérapeutes

M. Christophe Perron, Mme Fabienne Cotbreil

et Françoise Arhan 02 97 45 14 19

26, rue du Général de Gaulle

• Crouesty Taxis

1 Domaine de la Côte 02 97 53 94 06

• Maison de l'enfance 02 97 45 36 35

Chemin du Puits David

jardindenfants.stgildasderhuys@orange.fr

• Ecole Saint Goustan 02 97 45 26 06

Accès chemin du Puits David (à côté du SPAR)

ecolesaintgoustan@gmail.com

• Médiathèque 02 97 45 31 25

place Mgr Ropert - mediatheque.saint-gildas@ccprhuys.fr

Du lundi au samedi (sauf le jeudi) de 10h à 12h30

Le dimanche de 10h à 12h.

• La Souris de Rhuys 02 97 45 37 62

En face de la poste.

Pour les heures d'ouverture se renseigner

Possibilité de connexion Wifi 24h/24 après adhésion